

# Découvrir ce qui est nôtre ! : le discours de Davel

Autor(en): **Landry, C.-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **77 (1950)**

Heft 8

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227346>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Découvrir ce qui est nôtre !

## *Le discours de Davel*

par C.-F. Landry

Davel ? Qui est-ce encore celui-là ? —  
Le précurseur des libertés vaudoises ? —  
Elles sont jolies, les libertés vaudoises.

Quand je vois le printemps qui recommence, j'ai l'impression qu'on pourrait tout recommencer. Mais il y faudrait une variante. Pourquoi serait-ce Davel qui se ferait couper la tête quand on peut couper la tête de tous ceux qui le condamneraient à nouveau ?

Mais en attendant, regardons un petit peu ce discours pas du tout inactuel :

*« LL EE nos souverains seigneurs ont remis aux villes et aux communes des biens d'Eglise pour servir à l'entretien des édifices sacrés et des maîtres d'école, de même qu'au soulagement et au salut des pauvres, dont plusieurs périssent faute d'instruction. Mais au lieu de suivre leur louable et pieuse intention, au lieu de réparer proprement les églises, comme la majesté du lieu le demande, ces villes et ces communes laissent tomber les temples en ruine, réunissent ces biens ecclésiastiques à leur domaine et en font leur profit ; les directeurs s'en partagent la plus grande partie entre eux et font servir le reste à augmenter les pensions des personnes en charge, qui souvent n'en sont pas dignes pendant qu'ils laissent souffrir d'honnêtes gens... »*

Il y en a ainsi plusieurs pages.

Premièrement, il faut remarquer que Davel n'est pas inhabile. On le laisse parler parce qu'il parle d'édifices religieux. C'est au passage qu'il parle des pauvres. C'est au passage qu'il dénonce le gaspillage des impôts.

Secondement, il faut remarquer que, si de nos jours on laisse imprimer le discours de Davel, c'est que le langage en est si naturellement vieilli que beaucoup de gens ne comprendront plus exactement le sens profond. Ces « biens d'Eglise », qui sait encore que cela revenait à ce que sont nos impôts ? Le « salut » des pauvres, n'est pas un salut spirituel, mais le « sauvetage », le « soulagement » des pauvres. Beaucoup périssent faute d'instruction ne veut pas dire faute de savoir lire, mais « on n'a pas informé à leur sujet ».

Loin de moi l'idée de dire que de hauts messieurs puissent jamais distraire un centime à leur profit ; mais peut-être pourrait-on moderniser le discours de Davel en disant qu'on est tout à fait d'avis de pressurer jusque et au-delà des possibilités d'un tas de petites gens pour se payer ensuite, à coups de millions des locaux hors de prix pour tout particulier, même fastueux.

Un bloc erratique sur un talus couvert de pervenches, une statue de bronze devant un château épiscopal, un trémolo dans la voix d'un discoureur officiel... est-ce tout ce qui nous reste de Davel ?

Non. Il nous reste ce discours que l'on devrait adapter à notre langage moderne. On aurait tôt fait de voir que la question s'est plutôt gâtée. On nous a raconté à grands renforts d'émotions de commande que, dans l'ancien temps, on avait vu les employés de la Dîme aller chercher des gerbes chez un paysan malade et alité.

De nos jours cela continue, en mieux. Bien sûr ce n'est plus au profit de M. X

ou de M. Y... mais c'est au profit d'un immense appareil qui ne rend pas de comptes, et qui n'en rendra que le jour où ils lui seront demandés de manière violente.

« Après cela, dit le bon Davel, j'espère et je me persuade que l'on redressera les abus que je viens de vous reprocher en face. »

Pauvre Davel! — cela — c'était sa mort. Il pensait que sa mort allait servir à quoi que ce soit.

Il aura fallu de hardis bagarreurs, des troupes françaises ensuite, et pas mal de remue-ménage pour arriver à ce que la butte de Vidy soit un rendez-vous d'amoureux, et c'est à peu près tout.

Les révolutions ne changent pas grand' chose, elles gâtent le peu qu'il y avait. Mais les héros individuels changent encore moins.

Le 24 avril 1723, Davel a fait quelque chose de très bien : il s'est soustrait à l'impôt.

On ne peut pourtant pas tous se couper la tête ; il serait peut-être plus simple de revoir d'un peu près la pompe à phynances si chère au père Ubu.

\* \* \*

BILLET DU « CRAZET »

### Siméon... !

Le Siméon est un homme extra comme il faut, à part une chose : sitôt qu'il se trouve avec des camarades, ou dans un magasin, il fait sortir des pièces de monnaie de son nez, de ses oreilles, quand il ne fait pas jaillir des boules ou des cartes à jouer. Cette manie a failli lui coûter la vie, et voici comment :

Tous les samedis soir, le Siméon et trois de ses camarades se réunissaient à l'unique café communal du village et consommaient

leur habituelle partie de cartes, en jouant à l'argent. Mais, cet argent, ils le mettaient soigneusement de côté si bien qu'au bout d'un an, ils se trouvèrent en possession d'une somme rondelette. Après avoir longtemps cherché comment l'utiliser, ils décidèrent de faire un grand voyage : un voyage en Afrique !

Aussitôt dit, aussitôt fait !

Et voilà nos quatre lascars, dont le Siméon, débarquant au Maroc.

Le dernier après-midi, ayant des cartes postales à envoyer (qu'il a dit) le Siméon se sépara de ses amis, après avoir bien promis d'être de retour à 18 heures, sur le quai.

Il entra dans un bazar et, au moment de payer ses emplettes, il sortit — comme d'habitude — sa monnaie de son nez, de ses oreilles, de sa bouche, enfin de toutes les parties de son corps les plus inimaginables. Le vendeur en restait stupéfait, ainsi que les rares clients se trouvant dans la boutique. Un homme qui portait son argent dans son nez, cela ne s'était jamais vu ! Alors les clients s'approchèrent du Siméon...

... Le soir, sur le quai, les camarades attendaient. Au bout d'un quart d'heure, ils s'impatientèrent. A 18 h. 15, l'inquiétude les gagna. A 19 heures, le Siméon n'avait pas encore reparu. Aussi se dirigèrent-ils vers le plus proche poste de police. Qu'y trouvèrent-ils, par un heureux hasard ? l'objet de leurs recherches !

Le Siméon était là, mais dans quel état ! Il avait le nez et les oreilles en lambeaux, la figure inondée de sang. Il put néanmoins raconter son étrange aventure : il avait été attaqué, en sortant du bazar, par des inconnus qui lui avaient enfoncé des pinces brucelles dans les narines et des tire-bouchons dans les oreilles pour chercher à extraire les belles pièces de monnaie, bien entendu en vain. C'est alors que le Siméon réussit à leur échapper et à se réfugier au poste de police, au grand étonnement des agents marocains.

Depuis ce jour, il jura de ne jamais recommencer ces petits tours de passe-passe.

Je doute qu'il tienne parole !

VAUDOIS qui voulez boire  
un bon rouge d'ALGÉRIE  
goûtez au grand vin de

# MÉDÉAH

cuvée  
réservée

L. Roulet, importat. direct  
MINDER RÈRES, succ.  
YV·RDON Tél. 2 24 40